

## Procès-verbal du Conseil d'Administration du CCAS 16 septembre 2024

Présents : Monsieur Alban MOQUET, Mesdames Josiane TRIONNAIRE, Aurore ALLAIN, Françoise GOUPIL, Sylvie JUBIN, Huguette ROUSSIN, Donia DEPOUEZ et Monsieur Ronan LARCIN

Absentes excusées : Madame Annick EVENO donne pouvoir à Madame Josiane TRIONNAIRE et Madame Marie PAITEL donne pouvoir à Monsieur Alban MOQUET

Absente : Madame Laurence BATAILLE

Date de convocation : 6 septembre 2024

Date de transmission au contrôle de légalité : 20 septembre 2024

- 
- Le procès-verbal du 27 mai 2024 a été adopté à l'unanimité.
  - Aurore ALLAIN a été désignée comme secrétaire.

La commission d'urgence s'est réunie le 23 juillet dernier pour statuer sur une demande FEE. Une aide de 300€ a été attribuée à une famille monoparentale avec deux enfants qui fait face à une facture de régularisation importante (1 972,42 €). Le demandeur n'explique pas cette consommation sachant que les radiateurs ont été changés cet hiver. Un signalement de précarité énergétique a été fait auprès de Morbihan Solidarité Energie.

### I. ACCEPTATION DON

Madame la vice-présidente informe que lors des cérémonies de mariage il est proposé aux mariés et aux invités de faire un don au CCAS. De ce fait, lors d'une cérémonie un don de 50 € et a été réalisé. Acceptation du don à l'unanimité

### II. DEMANDE AIDE

Famille monoparentale avec 3 enfants, les ressources sont en dessous du plafond.  
Pas d'aide ces deux dernières années.  
Avis favorable de la CESF.  
Montant de l'aide voté à l'unanimité : 480 €

### III. DIVERS

Renouvellement CESF - avis

Josiane TRIONNAIRE informe le conseil que dorénavant la convention sera signée pour une durée de trois ans, mais qu'elle pourra être résiliée à tout moment.

Françoise GOUPIL s'interroge sur la possibilité d'augmenter le temps de présence de la CESF sachant qu'elle est déjà sur un temps complet avec les chantiers d'insertion.

Pour l'instant ce besoin n'a pas été identifié mais la question sera posée lors du prochain COPIL en novembre.

## Impayés services enfance jeunesse

Alban MOQUET prévient qu'une délibération sera proposée jeudi 19 septembre au conseil municipal pour modifier le règlement intérieur des services enfance-jeunesse.

La collectivité est ponctuellement confrontée à la situation de familles qui ne règlent pas les factures des services enfance jeunesse. Afin de ne pas aggraver les dettes de ces familles, lorsqu'elles n'engagent aucune démarche pour régulariser la situation, mais également pour ne pas accentuer le déficit de ce service public qui demeure facultatif une procédure sera mise en place.

A l'issue de cette procédure, si la famille n'a pas entrepris de démarche pour régulariser la situation les enfants ne seront acceptés qu'au restaurant scolaire, l'accès aux autres services ne sera plus autorisé.

## Colis fin d'année pour les personnes en maison de retraite

Josiane TRIONNAIRE suite au peu de succès du colis de l'année dernière souhaite savoir si le conseil à des suggestions.

Huguette ROUSSIN propose de l'eau de Cologne car les savons étaient trop petits.

Françoise GOUPIL estime que l'alimentaire reste peu indiqué pour ce type de public et souhaite également rester sur un produit d'hygiène.

Donia DEPOUEZ et Aurore ALLAIN proposent de demander à une coutière de Monterblanc, pour la réalisation d'un plaid.

Josiane TRIONNAIRE va demander un devis pour la réalisation de ce plaid. Le budget pourra également être réévalué si besoin pour compléter par un produit d'hygiène.

## Ateliers équilibre

Josiane TRIONNAIRE informe que la commune a été retenue par Bien vieillir Bretagne pour organiser des ateliers d'activités physiques à destination des seniors.

Ces 12 séances gratuites seront proposées au dojo, pour 8 à 15 personnes. Une réunion de présentation et d'information sera organisée en amont courant février 2025.

Huguette ROUSSIN suggère de les organiser sur les tapis de la salle de danse qui est chauffée et plus lumineuse. Il faut également éviter le jeudi matin car il y a déjà gym douce.

Josiane TRIONNAIRE prendra contact avec les organisateurs, la SAPARMAN pour débiter en mars, les lundis ou mardis en fin de matinée.

## « Cuisine en vadrouille »

Sylvie JUBIN rappelle que les ateliers de cuisine débiteront le 1<sup>er</sup> octobre. Il reste 4 places sur les 8 disponibles. Les membres du conseil sont invités à proposer des noms, le cabinet infirmier sera également sollicité.

Clôture de la séance à 19h30

Josiane TRIONNAIRE  
Vice-Présidente



Aurore ALLAIN,  
Secrétaire